



ENQUETE MOBILITES DOUCES MUNICIPALES 2020

1 - Adopter en début de mandat (échéance fin 2020) un plan vélo concerté et financé (programmation budgétaire sur 5 ans) , incluant un réseau cyclable complet en cohérence avec le schéma d'agglomération et le PDU (plan de déplacement urbain) ce plan devra intégrer un budget d'investissement et un budget annuel alloué à l'entretien de l'existant ...	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
2 - Nommer un-e élu-e- référent-e- en charge des mobilités douces et du pilotage du plan vélo en lien avec les techniciens et les associations d'usagers.	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
3 - Mettre en place un comité vélo régulier (au moins 3 réunions annuelles entre élus, techniciens et associations d'usagers) traitant spécifiquement des questions liées aux problèmes d'aménagements cyclables , et de sécurité des cyclistes.	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
4 - Développer un réseau cyclables en continuité et sans rupture permettant de rejoindre les principaux pôles d'attractivité et de fréquentation : gare, écoles, commerces , équipements sportifs et culturels.	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
5 - Prioriser sur les axes principaux les réseaux dédiés et sécurisés c'est à dire séparés des piétons et des voitures (nota : la sécurité des cyclistes ne doit pas être sacrifiée sur l'autel du stationnement résidentiel sur la voie publique).	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
6 - Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines sur l'ensemble du territoire de l'agglomération du grand Rodez .	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
7 - Généraliser les doubles sens cyclables et les cédez le passage cycliste aux feux	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
8 - Généraliser la limitation de vitesse sur les cœurs de ville à 20 km/h (zone de partage priorisant les piétons) en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective ..chicanes , ralentisseurs , suppression des trottoirs ... en cas d'impossibilité technique prioriser les zones 30 km/h..	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
9 - Mettre en place une vrai signalétique vélo sur l'ensemble de la commune (panneaux verts logo vélo) avec indications km permettant d'identifier les itinéraires dédiés... uniformiser les marquages au sol (bandes blanches avec picto vélo tous les 50 m)	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
10 - Planter des parcs à vélos (budgétisés dans le cadre du plan vélo local) arceaux ou abris sécurisés, sur les principaux centres de regroupement : gare, écoles, commerces, équipements sportifs et culturels.	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
11 - Accompagner financièrement les opérations de sensibilisation , ou de sécurité mises en place par les écoles et les associations locales autour du vélo et des mobilités douces	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>

Fait à Onet le Château le 20 Février 2020
Par : Liste « Vivre Onet Ensemble »



Compléments de réponses aux questions "ENQUETE MOBILITE DOUCE MUNICIPALE 2020"

Question N° 1 : Nous souhaiterions modifier le terme "Vélo", par "mobilité douce" plus approprié à notre sens. Nous devons distinguer les voix piétonnières, des voix de vélos, et autres moyens, tels que les trottinettes Hove-bords, etc...

C'est très important pour la création des infrastructures qui doivent tenir compte de tous les nouveaux modes de mobilité douce.

Question N° 2 et 3 : Nous créerons une délégation sur le thème de la mobilité douce au sein même de notre conseil, qui bien sur sera en relation avec les associations et techniciens d'usagers.

Nous avons d'ores et déjà fait appel à des experts nationaux et internationaux pour réfléchir au plan d'infrastructure de mobilité douce.

Ces experts scientifiques seront sur notre territoire prochainement pour présenter leurs visions, et échanger avec les associations, et les Castonétois.

Nous avons prévu des comités trimestriels pour échanger avec l'ensemble des acteurs associatifs, L'association Cyclo motivé en fera partie.

Question 10 : Nous avons déjà recensé avec des experts plusieurs zones aménageables pour parquer les vélos, mais nous intégrons aussi les vélos électriques, ainsi que les trottinettes et autres appareils de mobilité douce.

Question 4-5-6-7-8-9 :

Nous sommes opposés à l'utilisation abusif du marquage au sol sur les voies de circulation automobiles laissant supposer que les voix de mobilité douce sont existantes. Cela fausse les statistiques de l'aménagement urbain, laissant croire que nous sommes un pays aménagé.

Ce sont des pratiques hypocrites et accidentogènes.

Nous prenons pour exemple la nouvelle déviation d'Onet Village qui fut inaugurée il y a peu de temps, ou il a été spécifié qu'elle comportait des aménagements de voies pour mobilité douce.

Nous avons constaté que ce sont des accotements, très dangereux pour les vélos car toujours ensablés, et ces accotements sont abusivement partagés par les automobilistes qui coupent la courbure des virages.

Nous avons été **surpris et déçu** que vous ayez félicité l'article de Monsieur le maire déclarant les accotements comme des pistes de mobilité douce. Aujourd'hui d'ailleurs il utilise votre témoignage pour servir sa campagne sur son engagement d'aménagement du territoire sur la mobilité. Nous le **regrettons**, notre projet est autre.